



# Le p'tit journal

## du Conseil Municipal des Enfants de LUDRES

#### Le Conseil Municipal des Enfants, qu'est-ce que c'est?

Le CME, c'est le conseil municipal des enfants de la Ville de Ludres, qui regroupe des enfants et jeunes adolescents dévoués et motivés pour participer à la vie de la commune. Les conseillers, ainsi que le maire, sont élus parmi les élèves volontaires des écoles primaires ludréennes. Tout au long de l'année, nous participons à des actions diverses et variées dans la commune mais aussi à l'extérieur, comme la commémoration de l'armistice du 11 novembre à Houdemont cette année.

#### Pourquoi se présenter au CME ?

Le CME permet, entre autres, d'échanger différentes idées et projets pour améliorer le quotidien de Ludres. Chacun est libre de s'exprimer et chaque idée est discutée et notée. Il permet également de participer à des actions enrichissantes qui tournent autour de la thématique de l'environnement, de l'égalité, la solidarité ... Le CME est une expérience très intéressante, et peut donner envie, pour certains, de vouloir intégrer le conseil municipal des adultes.

#### Quelles sont les actions menées ?

Cette année, nous avons mené des actions très variées :

- ✓ La vente de produits sur le marché, comme des bougies pour le Téléthon, des gâteaux pour Octobre Rose, ....
- ✓ L'armistice du 11 novembre, les vœux du maire, les colis de Noël aux personnes âgées....
- ✓ Les actions en dehors de la ville, comme parfois, le séminaire des CME de la métropole, l'animation « Jardin de vie, Jardin de ville »....
- ✓ L'aménagement d'espaces sans tabac, la réalisation de boîte pour les mégots usagés, ....

Le Conseil municipal des enfants incite les jeunes à se motiver pour participer à la vie de la commune et à apporter des idées, afin que certains aménagements de Ludres soient imaginés et construits par les enfants de la commune.

Anne-Lise membre du CME



Le nouveau
Conseil municipal
des enfants de
Ludres sera élu le
samedi 26 février
en mairie.
Deviens toi aussi,
acteur de la vie de
ta commune.





### Vote et élection du CME

Le jour de l'élection était plutôt intimidant pour moi, pour d'autre non. Nous sommes tous entrés dans des isoloirs, on devait voter pour une fille et pour un garçon de notre école. On avait le droit de voter pour soimême si on était candidat. Ensuite, le maire nous a annoncé les noms des vainqueurs. Pour moi, c'était le moment le plus stressant, mais ça s'est bien passé et ce n'était pas la peine de s'inquiéter.

Noam élu au CME







J'ai été élu premier adjoint du maire des enfants quand j'étais en CM2. Je garde un bon souvenir du jour de l'élection, j'avais préparé un discours que j'ai dit devant beaucoup de monde. Depuis, j'ai participé à beaucoup de manifestations : octobre rose, vente pour le téléthon, vente de brioches de l'amitié, animations pour la journée « Jardin de vie, jardin de ville »...

J'ai pu aussi m'engager dans différents projets : création de panneaux « non-fumeurs » devant les écoles, envoi de dessins pour les personnes âgées de la maison de retraite, ou encore le nettoyage du cimetière.

Ces rôles m'ont permis d'avoir des responsabilités, de rencontrer du monde participant à la vie de la ville et de découvrir le fonctionnement de la mairie. J'ai apprécié représenter les enfants.

Tom Aubertin, 1er adjoint au CME







### Le CME actif pour le droit des enfants le 20 novembre



La mairie de Ludres s'est parée en bleu pour célébrer la journée des droits de l'enfant.

Le CME de Ludres a accueilli samedi 20 novembre ses homologues d'Houdemont pour une matinéede travail et de réflexion autour des droits des enfants.

La convention internationale des droits de l'enfanta été adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989 et signée par la France en 1990.

Les jeunes élus de Ludres et Houdemont ont signé conjointement une charte les engageant à faire respecter ces droits dans leurs communes respectives.



Les jeunes élus ont dégagé les thèmes qui leur paraissent essentiels bien que tous aient été considérés comme importants : éducation, famille, identité, égalité, protection, droit à la différence de culture, de langue de religion, droit au partage des idées ... Chaque item a donné lieu à un échange d'idées très constructif.











#### Protéger le droit des enfants c'est aussi lutter contre le harcèlement :

Depuis la rentrée des nouveaux 6<sup>e</sup>, un nouveau type de harcèlement est apparu, le harcèlement anti-2010. Il a commencé à la base sur l'application Tik-Tok puis s'est répandu dans les cours de récréation. Il vise tous les jeunes nés dans l'année 2010 notamment parce qu'ils n'avaient pas l'âge d'être sur Tik-Tok ou encore sur le jeu fortnite interdit aux moins de 12 ans. On leur reprocherait également leur mauvais goût vestimentaire... Ce n'est pas bien car les jeunes 6e peuvent développer des phobies scolaires ou des dépressions. Ils ont la liberté de s'habiller comme ils veulent, de jouer aux jeux qu'ils aiment et d'être sur les réseaux sociaux à condition de l'accord de leurs parents. Les harceleurs sont aussi passés par la classe de 6e et devraient se mettre à leur place. Au collège de Ludres, il n'y a pas eu particulièrement d'attaques à ce sujet, les jeunes sont respectueux dans la majorité des cas. Mon frère est né en 2010 et je n'aimerais pas qu'il subisse ce type de harcèlement.

**Tom Aubertin** 

# Le CME c'est aussi la participation à des activités citoyennes et aux Cérémonies commémoratives de la commune ...









Accueil des nouveaux habitants



Distribution du guide pratique de la ville.



Octobre rose, Les brioches de l'amitié, Téléthon... autant d'actions solidaires auxquelles le CME a activement participé cette année.







Ainsi qu'à des actions solidaires.